

N° 53/2009 -	SERVICE ENFANCE JEUNESSE MODIFICATION DE TARIFICATION DE L'ETUDE ET ACCUEIL DU SOIR GROUPE SCOLAIRE DE LA PEYROUA
--------------	--

Madame Renée OURGIAS-GUIGONNET, Adjointe Déléguée,

Expose :

Afin d'apporter une réponse plus adaptée en matière de garde des enfants après l'école (16h30 à 18h30), l'accueil de loisirs de la Peyroua va être modifié. L'accueil sera maintenant assuré de 16h30 à 18 h30 au lieu de 16h30 à 18 h 00.

Cet accueil s'organisera donc à l'identique de ce qui se pratique à l'école du centre ville pour les enfants des écoles primaires et maternelles. Il sera animé par le personnel du service enfance jeunesse.

Il convient donc d'établir une nouvelle tarification qui prendra en compte le fait que les enfants inscrits sur ce nouvel espace recevront un goûter et que le temps d'accueil augmentera de 30 minutes chaque soir.

Madame le Maire propose donc la même tarification que pour l'accueil du centre ville, à savoir :

*2 heures d'activité avec goûter et aide au devoir.
1 ticket jaune à 1.60 pour 1 enfant
1 ticket saumon à partir de deux enfants.*

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame Renée OURGIAS-GUIGONNET, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Adopte la modification de tarification de l'étude et accueil du soir au groupe scolaire de la Peyroua.